

Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques Service Assemblées – Affaires générales

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Du 7 au 14 mai 2021

Selon les termes des articles L. 5211-47 et R. 5211-41 du code général des collectivités territoriales, doivent être publiés dans un recueil des actes administratifs, le dispositif des actes réglementaires pris par l'organe délibérant ou l'organe exécutif d'un établissement public de coopération intercommunale comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

L'intégralité des délibérations du Conseil de Communauté et des décisions communautaires prises par délégation du Conseil de Communauté au Président peut être consultée dans les locaux de l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération.

SOMMAIRE

I – DELIBERATIONS	Page	001
(Pas de délibération)		
II – DECISIONS DU PRESIDENT	Page	002
III – ARRETES REGLEMENTAIRES	Page	016
(pas d'arrêté réglementaire)		

I - DÉLIBÉRATIONS

(Néant)

II - DÉCISIONS

<u>DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE PRESIDENT EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS DONNÉE PAR LE CONSEIL DE COMMUNAUTE</u>

Signature et envoi en Sous-Préfecture le 11 mai 2021

N°2021/191 CONVENTION D'OCCUPATION DE L'AIRE DE GRAND PASSAGE - FOURMAN

Il a été décidé :

- d'autoriser pour une durée de 8 jours, l'installation du groupe représenté par Monsieur Jospeh FOURMAN du 13 au 20 juin 2021 sur l'aire de grand passage sise route de Toutlemonde à Cholet,
- de signer à cet effet, une convention avec le groupe représenté par Monsieur Joseph FOURMAN fixant notamment les conditions d'accueil et de participation aux dépenses occasionnées par ce séjour.

N°2021/192 <u>RÉHABILITATION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - ROUTE DE TOUTLEMONDE À CHOLET - DEMANDE DE SUBVENTION</u>

Il a été décidé :

- de solliciter une aide financière de 79 865,27 € auprès de la Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire pour la réalisation de l'opération de réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage route de Toutlemonde à Cholet,
- d'approuver le plan de financement ci-annexé.

Cf. annexe 1

N°2021/193 MARCHÉ DE FOURNITURES

ACCORD-CADRE - FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ (2020 À 2023)

GROUPEMENT DE COMMANDES

MARCHÉ SUBSÉQUENT N°3

Il a été décidé de confier, dans le cadre du groupement de commandes désignant l'Agglomération du Choletais comme coordonnateur, le marché subséquent n°3 relatif à la fourniture et à l'acheminement d'électricité en contrat unique, pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023, sans engagement minimum ni maximum, aux entreprises suivantes :

- Lot n°1 : Point de livraison du site de Glisséo (segment C2), à l'entreprise ENGIE SA, sise Atalante 2, ZAC du Moulin Neuf, 2 impasse Augustin Fresnel, BP 40149, 44801 SAINT-HERBLAIN,
- Lot n°2 : Points de livraison HTA et BT>36kVA (segments C2 / C3 / C4), à l'entreprise EDF SA, sise 11 rue Edmé Mariotte, 44308 NANTES Cedex 03,
- Lot n°3 : Points de livraison BT≤36kVA (segment C5) pour les bâtiments et l'éclairage public, à l'entreprise EDF SA, sise 11 rue Edmé Mariotte, 44308 NANTES Cedex 03,

Ces marchés subséquents sont conclus pour le compte de l'ensemble des membres du groupement, à savoir :

- l'Agglomération du Choletais, coordonnateur du groupement,
- la Ville de Cholet,
- le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Choletais,
- le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Cholet,
- la commune de Maulévrier,
- la commune de Mazières-en-Mauges,
- la commune de Saint-Christophe-du-Bois,
- la commune de Saint-Léger-sous-Cholet,

- la commune deChanteloup-les-Bois,
- la commune deNuaillé,
- la commune de Toulemonde,
- la commune deVezins.
- la commune de La Romagne,
- l'Office Public de l'Habitat Sèvre Loire Habitat,
- l'Établissement Cholet Sports Loisirs, incluant le site du Parc de la Meilleraie,
- l'Établissement Transports Publics du Choletais.

N°2021/194 CONVENTION D'OCCUPATION AIRE DE GRAND PASSAGE - TOUTAIN/HEMERY

Il a été décidé :

- d'autoriser pour une durée de 8 jours, l'installation du groupe représenté par Messieurs Jean TOUTAIN et Monolito HEMERY du 11 au 18 juillet 2021 sur le terrain dédié sis route de Toutlemonde à Cholet,
- de signer à cet effet, une convention avec le groupe représenté par Messieurs Jean TOUTAIN et Monolito HEMERY fixant notamment les conditions d'accueil et de participation aux dépenses occasionnées par ce séjour.

N°2021/195 <u>DÉMOLITION PARTIELLE, CURAGE ET DÉSAMIANTAGE DU BÂTIMENT MAIL II À CHOLET.</u> MODIFICATION DE MARCHÉ N°2

Il a été décidé d'approuver la passation de la modification n°2 au marché de travaux conclu avec la société RAMBAULT, sise 20 rue du Petit Rosé, 79100 LOUZY et relatif à la démolition partielle, au curage et au désamiantage du bâtiment Mail II à Cholet, ayant pour objet de prévoir :

- les travaux supplémentaires de dépose et de mise en big bags de câbles CR1 amiantés découverts en cours de chantier,
- la location d'une durée plus longue qu'escomptée initialement d'engins de chantier en raison de leur mise en arrêt, du 30 septembre 2020 au 2 octobre 2020, suite à la réception du diagnostic structure moins permissif en termes de dimensionnement des engins que celui émis précédemment,

et emportant les évolutions financières suivantes :

	Montant HT	Taux de TVA	Montant TTC
Montant initial du marché (variantes n°1 et 2 incluses)	432 890,00 €	20%	519 468,00 €
Montant après modification n°1	473 698,02 €	20%	568 437,62 €
Montant de la modification n°2	9 144,62 €	20%	10 973,54 €
de câbles CR1 amiantés	2 646,00 €		3 175,20 €
 la prolongation de location d'engins de chantier 			
	6 498,62 €		7 798,34 €
Montant après modification n°1	482 842,64 €		579 411,17 €

soit une évolution de 11,54 % par rapport au montant initial du marché.

N°2021/196 <u>CONVENTION D'OCCUPATION DE L'AIRE DE GRAND PASSAGE</u> HELFRIK/ZANELLY

Il a été décidé :

- d'autoriser pour une durée de 8 jours, l'installation du groupe représenté par Messieurs David HELFRIK et Kévin ZANELLY du 27 juin au 4 juillet 2021 sur le terrain dédié sis route de Toutlemonde à Cholet.
- de signer à cet effet, une convention avec le groupe représenté par Messieurs David HELFRIK et Kévin ZANELLY, fixant notamment les conditions d'accueil et de participation aux dépenses occasionnées par ce séjour.

N°2021/197 GROUPEMENT DE COMMANDES - ACHAT DE GAZ NATUREL APPROBATION DE LA CONVENTION

Il a été décidé d'approuver les termes de la convention constitutive du groupement de commandes à conclure pour l'achat de gaz naturel avec :

- Sèvre Loire Habitat,
- Transports Publics du Choletais,
- Cholet Sport Loisirs,
- le Centre Communal d'Action Sociale de Cholet,
- le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Choletais.
- les Communes de Cholet, de Mazières-en-Mauges, Maulévrier, Nuaillé, Saint-Christophe-du-Bois, Saint-Léger-Sous-Cholet.

L'Agglomération du Choletais est désignée comme coordonnateur du groupement, chargé :

- pour l'accord-cadre d'acheminement et de fourniture :
- de procéder à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection des cocontractants,
- de signer, de notifier et d'exécuter l'accord-cadre correspondant,
- pour les marchés subséquents d'acheminement et de fourniture :
- de procéder à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection des cocontractants,
- de signer et de notifier les marchés subséquents correspondants,
- d'exécuter partiellement les marchés subséquents selon les conditions précisées dans la convention constitutive du groupement.

Le groupement est constitué à l'entrée en vigueur de la convention et ce jusqu'au terme de l'accord-cadre.

N°2021/198 ACQUISITION DE LIVRES (2020-2024)

MODIFICATIONS DE MARCHÉS N°1

LOTS N°1-3-4

(C20039, C20041, C20042)

Il a été décidé d'autoriser les modifications de marchés $n^{\circ}1$ aux accords-cadres relatifs à l'acquisition de livres, ayant pour objet de prévoir :

- Pour les lots n°1 : "Ouvrages de fiction adulte " et n°3 "Album, romans, contes et documentaires jeunesse ", conclus avec la Librairie Prologue, sise 81 Place Travot, 49300 CHOLET, la modification des engagements financiers suite aux reports de commandes dû à l'arrêt total de la chaîne du livre entre mars et juin 2020 du fait de la crise sanitaire liée à la COVID 19 et à un besoin plus important de provisionner suite à la création de la plateforme secondaire de Lys Haut Layon, comme suit :

Loto	Montant financier maximum par période		
Lots	HT	TTC	
Lot 1 : Ouvrage de fiction adulte	49 762,65 €	52 499,60 €	
Lot 3: Album, romans, contes et documentaires jeunesse	44 786,70 €	47 249,97 €	

soit une augmentation de :

Loto	Par période	
Lots	HT	TTC
Lot 1 : Ouvrage de fiction adulte	2 369,65 €	2 499,98 €
Lot 3: Album, romans, contes et documentaires jeunesse	2 132,70 €	2 250,00 €

- Pour le lot n°4 : "Bandes dessinées jeunesse et adulte ", conclu avec la Librairie Le Yeti, sise 81 Place Travot, 49300 CHOLET, la modification des engagements financiers suite aux reports de commandes dû à l'arrêt total de la chaine du livre entre mars et juin 2020 du fait de la crise sanitaire liée à la COVID 19 et à la réorganisation de service et de nouveaux espaces à la médiathèque ayant conduit à un accroissement du fonds BD jeunesse, comme suit :

	Montant financier maximum par période		
Lots	HT	TTC	
Lot 4 : Bandes dessinées jeunesse et adulte	34 833,75 €	36 749,61 €	

soit une augmentation de :

Lots	Par période		
Lois	HT	TTC	
Lot 4 : Bandes dessinées jeunesse et adulte	16 587,65 € 17 499,97 €		

N°2021/199 ACTION DE SOUTIEN PERSONNALISÉ (2018-2020)- LOT N°1 MODIFICATION DE MARCHÉ N°1

Il a été décidé d'approuver la passation de la modification de marché n°1 au marché relatif aux opérations d'accompagnement dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Choletais, lot n°1 : Mobilité, ayant pour objet de prendre en compte la prolongation de 6 mois de la durée d'exécution dont le terme était initialement prévu au 25 juin 2021, afin de le faire coïncider avec l'échéance du programme du Fonds Social Européen fixé au 31 décembre 2021, et de poursuivre ainsi le financement des permis de conduire. Cette modification est sans incidence financière, le nombre maximum de 60 participants n'étant pas atteint.

N°2021/200 MARCHÉ DE TRAVAUX

RÉHABILITATION ET EXTENSION DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE LE BOSQUET À CHOLET

MODIFICATIONS DE MARCHÉS N°1 LOTS N°1-2-3-4-5-7-8-9-10-11-12-16-17 (C19001, C19051, C19002, C19003, C19050, C19052, C19005, C19006, C19007, C19008,

C19009, C19013, C19014)

Il a été décidé d'approuver la passation des modifications de marchés n°1 aux marchés de travaux relatifs à la réhabilitation et à l'extension de la résidence autonomie Le Bosquet à Cholet, ayant pour objet de prendre en compte, d'une part, les adaptations techniques et travaux supplémentaires suivants imprévus, devenus nécessaires en cours de chantier, et emportant les incidences financières ci-dessous :

Lot n°1 : Terrassements - VRD - Aménagements extérieurs	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Montant initial du marché	259 916,50 €		311 899,80 €
Montant de la modification n°1	12 958,50 €		15 550,20 €
- Démolition partielle coursive (initialement prévue au lot n°2) en	200,00€		240,00 €
raison de l'avancement du chantier	4 932,50 €		5 919,00 €
- Dévoiement réseaux EU et EP	4 757,00 €		5 708,40 €
- Cheminement piétonnier pour sécuriser le passage des scolaires	3 069,00 €	20%	3 682,80 €
- Rampe piétonne en enrobé (initialement prévue au lot n°3) afin d'adapter sa courbe à l'accès parking et à la végétation existante			
Montant après modification n°1 soit une augmentation de 4,99 %	272 875,00 €		327 450,00 €

Lot n°2 : Déconstruction - Désamiantage	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Montant initial du marché	476 700,00 €		572 040,00 €
Montant de la modification n°1			
- Suppression de la démolition d'une coursive (transfert lot n°1)	- 200,00 €	20%	- 240,00 €
Montant après modification n°1 soit une diminution de 0,04 %	476 500,00 €		571 800,00 €

Lot n°3 : Gros œuvre	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Montant initial du marché	1 453 000,00 €		1 743 600,00 €
Montant de la modification n°1	- 4 249,43 €		- 5 099,32 €
- Réalisation d'une clôture de	2 688,65 €		3 226,38 €
protection piétons.	2 998,38 €		3 598,06 €
- Déplacement de la réservation du coffret gaz.	6 104,08 €		7 324,90 €
- Réalisation d'un escalier entre RDC et R+1.	2 569,30 €		3 083,16 €
- Sciage d'une allège pour création d'une entrée provisoire.	3 160,84 €	20%	3 793,01 €
- Prestations liées à la Covid 19 (désinfection et aménagement base de vie).	- 21 770,68 €		- 26 124,82 €
- Retrait de la prestation relative à la rampe (transfert lot n°1).			
Montant après modification n°1 soit une diminution de 0,29 %	1 448 750,57 €		1 738 500,68 €

Lot n°4 : Charpente - Ossature bois	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Montant initial du marché	158 542,65 €		190 251,18 €
Montant de la modification n°1	19 088,63 €		22 906,36 €
- Terrassement et réalisation rampe provisoire (liaison PMR bâtiment parc)	15 837,02 €	20%	19 004,42 €
- Extension du platelage de la charpente	3 251,61 €	25,0	3 901,93 €
Montant après modification n°1 soit une augmentation de 12,04 %	177 631,28 €		213 157,54 €

Lot n°5 : Couverture - Bardage zinc	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Montant initial du marché	191 068,96 €		229 282,75 €
Montant de la modification n°1	7 168,81 €		8 602,57 €
- Simplification gouttières	- 2 679,60 €		- 3 215,52 €
- Ajout de surface de bardage omise au	7 424,40 €		8 909,28 €
DCE - Installation matériau translucide pour éclairage naturel d'un logement, assombri par l'extension	2 424,01 €	20%	2 908,81 €
Montant après modification n°1 soit une augmentation de 3,75 %	198 237,77 €		237 885,32 €

Lot n°7 : Menuiseries extérieures - Occultations	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Montant initial du marché	521 255,62 €		625 506,75 €
Montant de la modification n°1	- 2 297,11 €		- 2 756,53 €
- Modification des châssis des ouvertures des appartements pour raison réglementaire compris coffres des volets roulants	- 6 205,49 €	20%	- 7 446,59 €
- Installation d'une porte d'entrée provisoire	3 908,38 €		4 690,06 €
Montant après modification n°1 soit une diminution de 0,44 %	518 958,51 €		622 750,21 €

Lot n°8 : Métallerie - Serrurerie	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Montant initial du marché	173 568,50 €		208 282,20 €
Montant de la modification n°1 - Ajout de garde-corps suite au changement des châssis des ouvertures des appartements	3 382,00 €	20%	4 058,40 €
Montant après modification n°1 soit une augmentation de 1,95 %	176 950,50 €		212 340,60 €

Lot n°9 : Menuiseries intérieures - Agencement	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Montant initial du marché	868 667,10 €		1 042 400,52 €
Montant de la modification n°1	294,76 €		353,71 €
- Agrandissement trappes des	1 814,76 €		2 177,71 €
chambres	- 1 520,00 €	20%	- 1 824,00 €
- Suppression et adaptations de trappes techniques afin de faciliter la maintenance		2070	
Montant après modification n°1 soit une augmentation de 0,03 %	868 961,86 €		1 042 754,23 €

Lot n°10 : Cloisons sèches - Plafonds plaques de plâtre	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Montant initial du marché	609 996,78 €		731 996,14 €
Montant de la modification n°1	580,00€		696,00 €
- Doublage sur ossature bois aux 3ème et 4ème étage (réglementation	3 000,00 €		3 600,00 €
incendie)	- 2 420,00 €	20%	- 2 904,00 €
- Suppression de plafonds en plaques de plâtre dans circulations (transfert au lot n°11)	,		·
Montant après modification n°1 soit une augmentation de 0,09 %	610 576,78 €		732 692,14 €

Lot n°11 : Plafonds suspendus	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Montant initial du marché	52 688,75 €		63 226,50 €
Montant de la modification n°1 - Fourniture et installation de dalles de faux-plafonds dans les circulations (transfert du lot n°10)	1 159,80 €	20%	1 391,76 €
Montant après modification n°1 soit une augmentation de 2,20 %	53 848,55 €		64 618,26 €

Lot n°12 : Revêtements de sols durs - Faïence	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Montant initial du marché	174 965,65 €		209 958,78 €
Montant de la modification n°1	- 501,49 €		- 601,79 €
- Diminution de la surface de faïence	- 1 913,62 €		- 2 296,34 €
local poubelle	1 202,13 €		1 442,56 €
- Création d'une pente pour le nettoyage des chariots	210,00€	20%	252,00 €
- Ajout d'un siphon de sol local poubelle			
Montant après modification n°1 soit une diminution de 0,29 %	174 464,16 €		209 356,99 €

Lot n°16 - Électricité courants forts et faibles - SSI	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Montant initial du marché	634 752,94 €		761 703,53 €
Montant de la modification n°1	47 469,20 €		56 963,04 €
- Ajout de prises de courant et hublot	5 251,82 €		6 302,18 €
dans local SSI	34 279,20 €		41 135,04 €
- Ajout de bornes wifi et système Vigic (au lieu et place DECT)- Ajout de commandes de volets roulants	7 938,18 €	20%	9 525,82 €
Montant après modification n°1 soit une augmentation de 7,48 %	682 222,14 €		818 666,57 €

Lot n°17 : Chauffage - Ventilation - Plomberie	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Montant initial du marché	968 634,24 €		1 162 361,09 €
Montant de la modification n°1	5 837,58 €		7 005,10 €
- Mise en œuvre pompe de relevage pour les eaux usées en sous-sol	4 820,44 €		5 784,53 €
- Suppression de clapets coupe-feu	- 606,95 €	20%	- 728,34 €
- Mise en place de 3 points de lavage des mains pour la base de vie (COVID)	1 624,09 €		1 948,91 €
Montant après modification n°1 soit une augmentation de 0,60 %	974 471,82 €		1 169 366,19 €

et d'autre part, la prolongation des délais d'exécution, pour les lots n°1 à n°5, n°7 à n°12, n°16 et n°17, de 17 semaines en raison :

- d'une prolongation des délais de travaux pour le lot n°3 Gros œuvre, apparue nécessaire du fait de la sous-estimation de son temps d'intervention par le maître d'œuvre, du ralentissement du chantier suite à des problèmes de réseaux enterrés et de la communication tardive du descriptif de la charpente, l'attribution du lot n°4 Charpente Ossature bois, ayant été décalée (soit 11 semaines calendaires de prolongation),
- de l'intervention des entreprises en effectif réduit post-confinement provoquant un retard d'exécution des travaux (soit 3 semaines calendaires),
- de la prise en compte de congés supplémentaire induite par l'augmentation de la durée du chantier (soit 3 semaines calendaires).

N°2021/201 <u>RENOUVELLEMENT ADHÉSION 2021 - OBSERVATOIRE REGIONAL DES</u> TRANSPORTS ET DES MOBILITES

Il a été décidé d'approuver le renouvellement de l'adhésion de l'Agglomération du Choletais à l'association Observatoire Régional des Transports et des Mobilités, le montant de la cotisation, pour l'année 2021, s'élevant à 675 €.

Signature et envoi en Sous-Préfecture le 12 mai 2021

N°2021/202 MARCHÉ DE TRAVAUX

TRAVAUX DE CONFORTEMENT DU BARRAGE DE PÉRONNE

(C20085)

MODIFICATION DE MARCHÉ N°1

Il a été décidé d'approuver la passation de la modification n°1 au marché de travaux relatif au confortement du barrage de Péronne, conclu avec à la société SARL BOUCHET FRANCIS et FILS, sise 10 ancienne route de Trémentines, 49340 VEZINS, ayant pour objet de prendre en compte les travaux supplémentaires imprévus visant à traiter les cheminements d'eau périphériques découverts en cours de chantier afin de protéger le noyau en argile du barrage, et emportant les adaptations financières ci- dessous :

	Montant HT	Taux de TVA	Montant TTC
Montant initial du marché (options "zone d'accès pompier" et "cale de mise à l'eau " incluses)	133 741,49 €	26 748,30 €	160 489,79 €
Montant de la modification n°1	1 585,00 €	20%	1 902,00 €
 le forage vertical (quantité : 12 unités) 	540,00 €		648,00€
 le géotextile anti-poinçonnement (quantité : 110 m²) 	385,00 €		462,00€
 l'injection de bentonite (adaptation des quantités : 2m³ supplémentaires à 330 € le m³) 	660,00€		792,00 €
Montant après modification n°1	135 326,49 €		162 391,79 €
Montant TTC en toutes lettres	Cent soixante-deu onze euros et soixa		

N°2021/203 <u>FORMATION SUR LA MISE EN OEUVRE DU DISPOSITIF DE SIGNALEMENT DES ACTES DE VIOLENCE, DE DISCRIMINATION, DE HARCÈLEMENT, ETC.</u>

Il a été décidé :

- d'inscrire des agents affectés à la Direction des Ressources Humaines, à la Direction Générale, et à la Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques à la formation "Mise en œuvre du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement, etc ", d'une durée de deux demi-journées, dispensées au cours de l'année 2021,
- de confier à OPTIM'HOMME ZI de la Bergerie 49280 LA SEGUINIERE, la prestation sus désignée pour un montant de 800 euros net de taxes et d'approuver la convention afférente.

N°2021/204 <u>ENTRETIEN DES LOCAUX (2017-2020)</u>

LOT N°1: ENTRETIEN DES BÂTIMENTS (N°C17068 ET V17047) LOT N°2: ENTRETIEN DES VITRAGES (C17069, V17048 ET G17005) MODIFICATIONS DE MARCHÉS N°1 ET 3

Il a été décidé d'autoriser les modifications n°1 et 3 aux accords-cadres relatifs à l'entretien des locaux, passés dans le cadre d'une convention de groupement de commandes conclue entre la Ville de Cholet, l'Agglomération du Choletais, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Cholet et le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Choletais, ayant pour objet de :

- pour le lot n°1 : " entretien des bâtiments " conclu avec la société SAMSIC, sise ZA La Rigoudière – CS 57745 – 6 rue de Châtillon – 35577 CESSON SEVIGNE Cedex, réviser à la hausse de 45 000 € HT (soit 54 000 € TTC) les engagements financiers maximums de l'Agglomération du Choletais, à compter de la seconde période comme suit :

Lot n°1 :	Montant maximum 1ère période de 2 ans		Montant maximum par période suivante		
Entretien des bâtiments	нт	TTC	НТ	TTC	
Agglomération du Choletais	500 000 €	600 000 €	295 000 €	354 000 €	

et rendre définitif les prix provisoires pour l'ajout de sites nouveaux au bordereau des prix, soit :

- pour l'Agglomération du Choletais :
 - Ludothèque (Nouvelle), à effet du 11/06/2019,
 - Enseignement supérieur 4 rue Travot à Cholet, à effet du 23/12/2020,
 - Direction du Développement Economique, à effet du 30/03/2020,
- pour la Ville de Cholet :
 - Maison du Mail Rue de l'ancien Hôpital à Cholet, à effet du 23/12/2020,
- pour le lot n°2 : " entretien des vitrages " conclu avec la société SAMSIC, sise ZA La Rigoudière CS 57745 6 rue de Châtillon 35577 CESSON SEVIGNE Cedex, rendre définitif, aux bordereaux des prix unitaires, les prix provisoires pour l'ajout de nouveaux sites comme suit, d'une part :
- pour l'Agglomération du Choletais :
 - Ludothèque (Nouvelle), à effet du 11/06/2019,
- pour la Ville de Cholet :
 - Halles, à effet du 11/06/2019,

et pour l'ajout des prestations de nettoyage de vitrages difficilement accessibles concernant les sites suivants du CIAS, d'autre part :

- Résidence autonomie Le Bosquet, à effet du 08/07/2020,
- Résidence autonomie La Girardière, à effet du 08/07/2020,
- Résidence autonomie Notre Dame, à effet du 08/07/2020.
- pour l'Agglomération du Choletais :
 - Ludothèque (Nouvelle), à effet du 11/06/2019,
- pour la Ville de Cholet :
 - Halles, à effet du 11/06/2019,

et pour l'ajout des prestations de nettoyage de vitrages difficilement accessibles concernant les sites suivants du CIAS, d'autre part :

- Résidence autonomie Le Bosquet, à effet du 08/07/2020,
- Résidence autonomie La Girardière, à effet du 08/07/2020,
- Résidence autonomie Notre Dame, à effet du 08/07/2020.

Signature et envoi en Sous-Préfecture le 14 mai 2021

N°2021/205 <u>ACCORD-CADRE DE SERVICES</u>

MISSION DE SUIVI-ANIMATION POUR L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABIAT DE RENOUVELLEMENT URBAIN OPAH-RU) " COEUR DE VILLE " DE CHOLET

Il a été décidé de confier le marché relatif à la mission de suivi-animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) " Cœur de Ville " de Cholet, à la société CITEMETRIE, sise 23 rue de la Tombe Issoire, 75014 PARIS, pour :

- un montant forfaitaire de 149 250 € HT soit 179 100 € TTC pour les prestations relatives à l'animation générale.
- les prestations relatives au montage et au suivi des dossiers et aux vérifications de l'exécution des travaux, sans engagement minimum, ni maximum, en application des prix unitaires du bordereau.

Le marché prend effet à sa notification et s'achève au 30 avril 2026.

Réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage Route de Toutlemonde

Plan de financement prévisionnel

EMPLOIS		RESSOURCE	SSOURCES	
Travaux : - Remplacement WC - Remise en état des fosses de traitement des eaux usées - Remplacement de 20 ballons d'eau chaude - Création d'un bâtiment en dur 40m2	23 189,60 € 3 120,00 € 7 783,65 € 80 000,00 €	 Direction Départementale des Territoires de Maine-et- Loire Etat (DSIL/CRTE) 	79 865,27 € 11 409,32 €	
		Agglomération du Choletais	22 818,66 €	
TOTAL HT	114 093,25 €	TOTAL HT	114 093,25 €	

Fait à Cholet, le

Le Président Par délégation, le Conseiller Délégué Philippe BERNARD

III – ARRÊTÉS RÉGLEMENTAIRES

(Néant)